

Transparence du financement des campagnes et des organisations politiques

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

DECOMPTE

Date du jour :	25.05.2022
Date de la votation :	26.09.2021

Nom de l'organisation politique :	Parti socialiste fribourgeois		
Inscrite au Registre des partis politiques :	OUI	Parti n° :	2
Nom de la campagne :	Election complémentaire au Conseil des Etats		

Dépenses	CHF	Recettes	CHF
Communication (site internet, réseaux sociaux, medias, journaux)	57'068	Dons et libéralités personnes physiques > CHF 5'000 CHF	0
Publicité (flyers, affiches, publications, produits dérivés)	32'836	Dons et libéralités personnes morales > CHF 1'000	0
Manifestations et événements	12'957	Autres dons et libéralités	
Frais d'initiatives ou de référendums		Contributions de l'Etat	8'401
Remboursement frais, débours (notamment aux bénévoles)	2'266	Contributions d'autres organisations politiques	
Aides financières à d'autres formations politiques ou organismes		Autres produits divers (contribution des élu-e-s)	20'000
Frais administratifs et divers	23'940	Recette propre du parti	100'666
Bénéfice de campagne		Perte de campagne*	
TOTAL	129'067	TOTAL	129'067